

<http://www.snetap-fsu.fr/Groupe-de-travail-Langues-vivantes.html>



Groupe de travail Langues vivantes : état des lieux

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : samedi 13 février 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Secteur Pédagogie et Vie Scolaire

Groupe de travail Langues vivantes du Snetap-[FSU](#) Réunion du 9 décembre 2015

Le Snetap-[FSU](#) a réuni le 9 décembre 2015 pour une première réunion un groupe de travail « langues vivantes » dont l'objectif est de faire dans un premier temps un état des lieux de la situation des langues vivantes dans les établissements de l'Enseignement Agricole Public, puis à partir des différents constats de porter des revendications auprès du Ministre et de la [DGER](#).

1. État des lieux

Un premier constat montre les très grandes différences de traitement des langues selon les [régions](#) et les établissements. Ces différences portent à la fois sur l'application des référentiels et des différents textes régissant les [LV](#), sur les moyens matériels et horaires, sur les services des enseignant-es (dédoublément, heure majorée / minorée, ...), ...

Depuis de nombreuses années, on assiste à des réformes, modifications, notifications pour les langues qui se contredisent, se chevauchent, s'annulent, se complètent pour finalement détruire les quelques effets bénéfiques attendus, laissant les enseignant-es et les élèves, étudiant-es et apprenti-es désorienté-es.

On constate un manque total de ligne directrice et une seule logique basée sur des choix économiques mais qui eux-même semblent incohérents.

Il est intéressant de noter la différence de traitement de la question des langues vivantes entre l'enseignement agricole et l'enseignement maritime (exemple, LV en [LPM](#) : 4h en BTS1 et 6h en BTS2).

Les volumes horaires.

Ces volumes pourtant affichés dans les différents référentiels ne sont pas systématiquement respectés (de nombreux constats de dérives en Bac Techno ou en [BTSA](#)).

Les dédoublements.

La note de service du 13 février 2007, souvent évoquée, n'est quasiment jamais appliquée. Elle se fixait pourtant comme principale mesure la question du dédoublement. On constate que ces dédoublement se font selon le choix des directions.

L'hétérogénéité très forte des élèves.

Cette hétérogénéité est complexe à analyser et à gérer. On constate de grandes différences de motivation, de pré-acquis, de capacité de travail, d'accès à internet et au numérique, ...

Le groupe classe garde sa pertinence face à cette hétérogénéité.

Le Cadre Européen de Références pour les Langues (CERCL) préconise un regroupement en groupe de compétences. Mais ces "groupes de compétence" difficiles à mettre en place (taille de nos établissements, difficulté d'organisation de l'emploi du temps etc) ont été testés puis abandonnés dans beaucoup d'établissements au vu des difficultés de mise en place et du manque de lisibilité - et d'intérêt pour les élèves.

Les collègues se trouvent parfois en difficulté face à cette hétérogénéité et aux échecs associés.

LV 1 / LV 2

L'objectif de gommer les appellations LV1 LV2, s'il se justifie, on le constate ne correspond à aucune réalité du terrain. Ce qui pourrait être une mesure intéressante se révèle être un cadeau empoisonné : classes rassemblant désormais tous les élèves (malgré des objectifs, des [CCF](#) et des horaires différents dans une même classe), donc effectifs chargés, dédoublements oubliés, ou partiellement assurés, difficultés supplémentaires pour faire progresser les élèves en difficulté (qu'il soient de niveau LV1 ou LV2).

GAP en langues.

Malgré un intérêt évident celui-ci n'existe pas

Le décalage entre niveau examen et des élèves.

L'évaluation

il y a un **problème d'équité de traitement des élèves** au niveau national notamment du fait de la disparité des sujets proposés par les enseignants,

les oraux en CCF, qui prennent du temps sur les heures d'enseignement ou reposent sur le bénévolat,

il y a une multiplication des écrits,

on constate des convocations d'enseignants pour l'évaluation des formations qu'ils n'assurent pas.

les nouvelles modalités d'évaluation en STAV posent problème : on constate une disparité des sujets, plusieurs candidats sont présents dans la même salle, l'organisation des épreuves est difficile, les deux LV se passent parfois sur le même jour voire à la suite, enfin les coefficients des CCF en terminale posent problème,

la répartition des coefficients entre les différentes compétences et entre l'oral et l'écrit interrogent dans plusieurs diplômes,

dans les Bac Pro maritime la qualif se passe en 1ère et le CCF en terminale, à l'oral.

La formation initiale et continue

ENFA

- Il y a d'abord une difficulté évidente d'identification du (des) formateur-ices de l'ENFA. Actuellement une seule langue (espagnol) est identifiée.

Il y a un problème réel de formation à l'évaluation (notamment en raison du turn over des contractuels).

l'absence d'accès à Educagri pour personnels LPM pose problème,

on constate l'absence de réseaux régionaux qui permettraient des échanges pertinents entre les collègues.

on déplore la suppression des formations disciplinaires notamment dans l'offre de formation des enseignant-es,

on déplore la faiblesse de l'intervention de l'inspection dans l'accompagnement de toutes les réformes et notamment sur l'évaluation en STAV

Les statuts

un non-respect des règles (dédoublément, heures majorées ou minorées, prise en compte des heures pour la première chaire, quart d'heure [BTS](#) ...)

une tendance forte à cibler des profils de postes sur les langues,

un manque de reconnaissance du travail d'équipe pourtant indispensable,

pas ou peu de prise en compte du travail des enseignants qui s'investissent dans des projets (voyages, stages à l'étranger)

Les moyens

trop peu d'établissements sont dotés de salles dédiées ou/et de laboratoire de langues, mais également de moyens

en multimédia,

problème pour l'utilisation et la formation aux ENT (audio, vidéoprojection, ...)

beaucoup d'interrogations sur les droits d'auteurs,

trop peu de manuels scolaires spécifiques,

manque de moyens pour la mise en oeuvre de voyage d'études,

manque de moyens pour l'accueil et l'encadrement des élèves en situation de handicap,

quasiment pas de pluridisciplinarité en langues alors que c'est un moyen efficace de mobiliser les filières professionnelles,

part de travail administratif de plus en plus importante.

2. Les suites

Ces premiers constats montrent la nécessité d'une expertise pour mesurer l'ampleur des problèmes que rencontrent aujourd'hui les collègues, la réalité de la déréglementation région par région et les disparités rencontrées dans les établissements.

Le groupe de travail décide donc de lancer une enquête nationale auprès des enseignants de langues vivantes.

Le groupe de travail propose l'envoi d'un courrier à la DGER pour l'alerter sur la situation et demander la mise en oeuvre d'un groupe de travail par l'administration.